les visites de félicitation des membres du corps diplomatique.

— Aujourd'hui, S. A. Méhémet-Ali pacha, Grand-Amiral, et S. Exc. Tahir pacha, ministre de l'Hôtel des Monnaies, se sont rendus à la Porte pour faire une visite à S. A. le Grand-Vézir, Karim pacha, et au nouveau ministre des affaires étrangères, Rifa'at pacha.

— Le nouveau ministre des affaires étrangères, S. Exc. Rifa'at pacha, a reçu cette semaine à la Porte les visites de félicitation des chefs de mission.

— Lundi dernier, l'ambassadeur extraordinaire de Perse, Mirza-Mahamad-Ali-Khan, et le chargé d'affaires de la même nation, se sont rendus à la Porte pour faire, au ministre des affaires étrangères, Rifa'at pacha, leurs visites de félicitation.

— Il est d'usage qu'on fonctionnaire démis de ses fonctions, se rende quelques jours après à la Sublime Porte, pour y faire une visite aux ministres. Conformément à cet usage, S. Exc. Ali pacha, ancien ministre des affaires étrangères, s'est rendu, dimanche dernier, à la Porte, et a fait une visite à tous les ministres.

— S. M. le Sultan vient d'accorder un traitement de 15,000 piastres par mois à S. Exc. Ali pacha.

— Halil Kiamili pacha, qui a été nommé en dernier lieu gouverneur de Damas en remplacement de Moussa Safveti pacha, a quitté Constantinople mardi de la semaine dernière, pour se rendre à son poste.

— Moussa Savfeti pacha, ci-devant gouverneur de Damas, est arrivé ce matin de Smyrne, sur le bateau à vapeur ottoman l'*Erégli*.

— Nous avons dit dans notre dernière feuille, que par suite d'une indisposition assez grave, M. le comte de Sürmer avait gardé ses appartements depuis quelques jours. Nous annonçons avec plaisir aujourd'hui que l'état de santé de M. l'internonce, qui était entré en convalescence, s'est encore amélioré, et que M. le comte ne tardera pas à reprendre ses travaux.

— Avant-hier, Ghoouli efendi s'est rendu, de la part de la Porte, au palais de l'internonciature pour s'informer de la santé de M. le comte de Sürmer.

— Dans notre dernière feuille, nous avons donné la liste des cadeaux que S. M. le Sultan envoie à S. S. le Pape Pie IX. Le premier interprète du Divan, S. Exc. Emin efendi, accompagné de MM. Séraffin et Bon Stefano, *mimandars* de Monseigneur Ferrieri, ambassadeur de S. S., s'est rendu hier à l'Hôtel de S. Exc., de la part de la Porte, pour lui faire la remise des cadeaux que le Sultan destine à son souverain.

— Nous avons déjà dit que la mission de Monseigneur Ferrieri, ambassadeur du Pape près la Sublime Porte, était terminée, S. E. ne tardera pas à quitter Constantinople. Le départ de Monseigneur Ferrieri est fixé au 17 de ce mois, et l'on pense qu'il obtiendra l'audience de congé de S. M. le Sultan, dans les derniers jours de cette semaine.

— S. Exc. Mirza-Mahamad-Ali-Khan, ambassadeur extraordinaire près la Sublime Porte, et ministre de S. M. le Schah de Perse, vient de recevoir de son souverain son portrait enrichi de brillans, et un Djoba (costume) en cachemire, en témoignage de ses bons et loyaux services.

— Sir Stratford Canning, ambassadeur d'Angleterre près la Porte Ottomane, est attendu d'un moment à l'autre à Constantinople. Il a dû s'embarquer à Trieste sur un bateau à vapeur que son gouvernement a mis à sa disposition. On pense que sir Stratford Canning s'arrêtera quelque temps à Athènes.

— M. Bogos Dadian, directeur des poudrières impériales, est parti dimanche dernier, avec sa famille, pour Brousse, où il se propose de passer quelques jours.

— M. Cor, chargé d'affaires de la république française, a choisi le mercredi de chaque semaine pour recevoir au palais de l'ambassade de France, à Péra, ceux de ses concitoyens qui auraient à l'entretenir de leurs affaires. Le départ du paquebot du 17 mai, ayant lieu un mercredi, M. Cor se trouvera à l'ambassade, à Péra, le mardi 16.

— Ahmet bey, fils du gouverneur de Bagdad, qui, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, a reçu la mission de se rendre dans cette ville, est parti mardi de la semaine dernière.

— Mehémet efendi, employé du bureau de traduction à la Porte, qui, ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernière feuille, a reçu une mission pour l'île de Rhodes et ses dépendances, doit quitter Constantinople au prochain départ du bateau de Syrie, pour se rendre à sa destination.

— Sabri efendi, employé du bureau de traduction de la Porte, dont nous avons également annoncé la mission pour Smyrne, prendra passage à bord du bateau à vapeur qui doit partir mardi prochain, pour se rendre dans cette ville.

— Nous avons déjà annoncé qu'à la suite des troubles qui avaient éclaté à Yassy, dans la journée du 10 avril, de nombreuses arrestations avaient eu lieu parmi les boyards, et que d'après les ordres de la Sublime Porte, ces boyards avaient été dirigés sur Silistrie. Le gouvernement ottoman ayant ensuite décidé qu'ils devaient être conduits à Constantinople, Caboulli efendi, employé du bureau de traduction de la Porte, a reçu, à cet effet, la mission de se rendre à Silistrie: il partira par le prochain bateau de Galatz.

— M. Elie Mitry vient d'être nommé vice-consul de Belgique à Jaffa et dépendances.

— Des lettres venues dernièrement d'Odessa annoncent que le commerce de cette ville se trouve dans un état déplorable, et qu'on y a de grandes inquiétudes par suite de la situation de l'Europe.

— Le commandant du bateau à vapeur de guerre sarde le *Tripoli*, le marquis de Negro, et M. le comte de Lucerne d'Angrogna, général d'artillerie et l'un des premiers écuyers du roi de Sardaigne, qui avait accompagné à Constantinople l'ambassadeur du Pape, ont reçu la décoration du Nichan-Iftihar.

— Ainsi que nous l'avions annoncé dans notre dernière feuille, M. le comte Ferretti et le comte Marchetti, attachés à la mission de l'ambassadeur du Pape, ont quitté, dimanche dernier, Constantinople, à bord du paquebot-poste français le *Lycurgue* pour retourner à Rome.

— Le bateau à vapeur français de station la *Vedette* a quitté hier matin son mouillage de Thérapia, et après avoir passé la journée à l'ancre devant Top-Hané, il est parti pour la mer de Marmara. Cette expédition est entreprise par le commandant de la *Vedette*, M. de la Roncière, dans le but d'exercer l'équipage aux évolutions et surtout aux manœuvres à la voile. La *Vedette* sera de retour à Constantinople dimanche prochain.

— Le premier bataillon du cinquième régiment de la garde impériale, qui était à Kutaya depuis un an environ, est arrivé il y a 6 ou 7 mois à Constantinople, pour y tenir garnison.

— Un service funèbre pour le repos de l'âme du célèbre Gaetano Donizetti, dont nous avons annoncé la mort, dans notre précédent numéro, sera célébré avec pompe, lundi prochain, en l'Eglise de Sainte-Marie, à Péra.

Le directeur des musiques impériales ottomanes, M. J. Donizetti, qui doit s'embarquer, avec sa famille, sur le paquebot français du 17 de ce mois, pour aller passer quelques mois de congé en Italie, ne veut pas quitter Constantinople, avant d'avoir rendu ce pieux devoir à la mémoire de son illustre frère.

— Il est d'usage, tous les ans à cette époque, de faire prendre le vert aux chevaux des écuries impériales, dans les prairies des Eaux-Douces d'Europe. C'est pour ce motif que cet endroit de plaisance vient d'être interdit pour quelque temps au public, qui a l'habitude de s'y rendre les jours de fête dans la belle saison. Cette interdiction ne s'est appliquée jusqu'à ce jour, à Kyathané, à Ayasofia, à Karagach et à Alibey-Keui, lieux attenants aux Eaux-Douces d'Europe.

— Les ordres donnés à plusieurs reprises par le Divan et promulgués dans tout l'Empire, à l'effet de défendre sous peine de châtimens sévères les faux témoignages, malheureusement trop fréquents en justice turque, viennent de recevoir une nouvelle application, qui prouve la sollicitude avec laquelle S. A. le Chéik-ul-Islam veille à leur exécution. Nous reproduisons l'article contenu sur ce sujet dans la partie officielle de la *Gazette d'Etat* qui a paru mardi dernier:

« Deux musulmans, Ali Ahmed et Mustafa et 4 chrétiens, Andon, Nez-ret, Joseph et Gabriel, appartenant tous à des classes infimes, s'étant présentés devant le tribunal du Cheik-ul-Islam pour fournir des preuves orales dans une question de testament, témoignèrent, soit devant, soit après leur conscience. Mais à la suite d'investigations ordonnées par ce tribunal sur leur compte, on acquit presque la certitude qu'ils avaient osé faire de faux témoignages, et la preuve de cette présomption résulta bientôt de leur propre aveu. Les sentimens de justice proclamés si souvent par Sa Majesté, et les principes d'équité dont on ne doit jamais s'écarter, se trouvant blessés par une conduite aussi répréhensible et aussi funeste, un châtiment convenable et de nature à servir d'exemple, à l'avenir, a été infligé à ceux qui s'étaient rendus coupables de ce méfait. »

— Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, qu'un assassinat précédé de vol, venait d'avoir lieu à Ortakeui, et que la personne d'une femme qui habitait seule une maison de ce village, S. Exc. le ministre de la Police, Mehemet pacha, qui déploie le plus grand zèle dans l'exercice de ses importantes fonctions, se transporta lui-même à Thérapia, et vint prendre connaissance de ce crime, afin de surveiller l'exécution des ordres qu'il venait de donner pour la prompte arrestation des coupables. Les hommes de la police se mirent aussitôt à la recherche de ces derniers, qui ne tardèrent pas à être arrêtés, au nombre de quatre, dans un cabaret nommé Kalfa-keui. Ces coupables ont avoué qu'ils ont volé 23 mille piastres, et qu'ils n'ont pu prendre d'argent-erie; mais ils nient avoir assassiné la femme; ils rejettent la responsabilité de ce crime sur un de leurs complices, qui aurait pris la fuite.

— Il y a environ un mois qu'un vol d'une quinzaine de mille piastres fut commis dans une maison située au quartier d'Ak-Maz.if. Lundi dernier, l'autorité est parvenue à se saisir des auteurs de ce crime, qui se trouvent dans les prisons de la police. L'un des voleurs servait dans cette maison en qualité de domestique.

AU RÉDACTEUR.

Aivali, 3 mai 1848.

Pénétrés de la plus vive gratitude pour la personne et la noble conduite de M. le docteur E. Fini qui, pendant plusieurs années, a occupé le poste de médecin sanitaire dans cette résidence, tout en exerçant sa profession avec un zèle, une exactitude et une philanthropie qui lui ont mérité l'estime et l'affection générales, nous venons vous prier, Monsieur le rédacteur, de vouloir bien consigner cette expression de nos sentimens, dans les colonnes de votre estimable journal.

En nous quittant pour se rendre à Metelin, M. le docteur Fini a laissé parmi nous des regrets qui l'accompagneront partout avec les vœux que nous formons pour son bonheur.

FRANCISCO GOULERO; D. LIPOVATZ; ST. SEVASTO; J. B. COMMANDOS; ANTONIADIS; ZACARIA HAGGI-ALLAGIA; PAOLO GOULERO; G. LIPOVATZ; DR. AUG. BUCKEISTEIN; FEDERIC TROMBETTA; JOHN TROMBETTA; ALESSANDRO LIPOVATZ; EMANUELE G. W. DEFILIPPO; PIETRO BOSLIANO.

(Correspondances particulières.)

ROUMÉLIE. ANDRINOPLE, 5 *mai*. — Pendant toute la semaine qui vient de s'écouler, le conseil municipal de cette ville, sous la présidence de Bostem pacha, a procédé au tirage des noms des jeunes gens destinés à combler les vides dans les cadres rendus vides par le licenciement de l'année 1847. Tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait. On admirait la contenance mâle et assurée, et la gaîté de ceux dont les noms sortaient de l'urne autrefois réputée fatale. Pas de plaintes, pas de murmures. Le public a été cette année-ci aussi étonné et content de cet heureux changement dans les opinions.

Un bulgare, autrefois domestique chez un riche grec d'*Uzun-Keupru*, enleva le fils de son maître et le transporta dans une forêt, d'où il envoya demander une rançon. Tandis que le malfaiteur s'adressait à réponse et traitait avec le vaisseau qui était déjà entouré d'une petite troupe d'autres malfaiteurs. Rustem pacha, prévenu à temps, envoyait quelques gendarmes à leur poursuite. Les brigands lâchèrent pied, laissant à l'entrée de la forêt l'enfant qui fut rendu à son père. Notre gouverneur vient d'expédier d'autres gendarmes avec ordre d'entourer la forêt et de se saisir des malfaiteurs.

MACÉDOINE. SALONIQUE, 3 *mai*. — Izzet pacha, nouveau gouverneur de Janina en Albanie, est arrivé à Salonique, vendredi dernier, sur la frégate à vapeur ottomane le *Medjidié* et a poursuivi sa route hier matin, pour sa nouvelle résidence, au bruit du canon des forts. Le *Médjidié* a quitté cette rade hier, au point du jour, pour rentrer à Constantinople; il a embarqué les deux bataillons d'infanterie du 4ème régiment d'Arabie que nous avons casernés ici. Cette troupe, formant un ensemble de 1,100 hommes sera, dit-on, expédiée à Andrinople.

Les changemens qui viennent d'avoir lieu parmi les hauts dignitaires ottomans, ont produit une très vive impression.

Nous avons lu dans le *Journal de Constantinople* du 26 avril N° 87, une lettre qu'un de ses abonnés de Salonique lui a adressée sous la date du 4 avril et où il est déclaré que le consul d'Autriche n'avait pas eu communication de la circulaire du pacha défendant aux boulangers sous protection européenne l'introduction en ville de farine en quantité supérieure à leurs besoins réels, par la raison qu'il considère comme un abus d'accorder la protection française à des boulangers rayas. C'est dans l'intérêt, y est-il dit, des finances de l'état qu'on s'est adressé au *Journal de Constantinople*, dans l'espoir que ce journal, qu'abonné a désiré l'insertion de sa lettre. Pour ce qui est de la communication de la circulaire à MM. les consuls, nous nous sommes servi du terme générique sans nommer personne car, sans cela, il aurait fallu dire qu'il y a des consuls qui n'ont jamais eu de boulangeries à gain et qui consul nouvellement arrivé qui n'a pas voulu de ce privilége. La lettre en question a pour objet de faire connaître au public que ce consul est le consul d'Autriche et que c'est dans l'intérêt des finances de l'état qu'on s'est adressé au *Journal de Constantinople*. Dans l'espoir. Sans vouloir juger si le réclamant a bien ou mal fait, nous nous bornerons à observer que ceux d'entre les consuls qui ont des boulangeries sous la protection de leurs consulats respectifs, sont, du moins la majeure partie, d'entr'eux, jaloux de pouvoir conserver un privilége obtenu par leurs prédécesseurs ou pour eux-mêmes moyennant un firman *ad hoc* de Constantinople, ou bien un *bouyuruldi*, un *muraséléé* des autorités du pays, obtenu, répétons-nous, par faveur spéciale à Constantinople et mis à exécution à Salonique moyennant quelques dérouts et frais d'établissement indispensables. A part le léger bénéfi qui en découle pour le consulat, bénéfice qui peut être affecté à un employé ou sous-employé quelconque ou bien aux pauvres, suivant la disposition du consul, celui-ci l'avantage de se servir de sa propre boulangerie pour du pain blanc journalier tant pour lui-même que pour ses nationaux de résidence ou de passage à Salonique, sans compter celui d'offrir au public du pain pétri avec de la fleur de farine ou de bon biscuit qu'on ne trouve pas chez les boulangers rayas. Pour obtenir ce privilége sous la protection de tel ou tel consulat, on suait aussi bien sang et eau que l'on devrait quelque plus jaloux de le conserver si ce n'est pour soi-même; dumoins pour ses successeurs. Quant au tort apporté aux finances de l'état par l'existence du privilége dénoncé, ce tort est si minime, qu'il ne valait certainement pas la peine qu'on usât tant d'encre pour le signaler.

Ici, on entretient depuis plusieurs jours un bruit assez accrédité, qu'il y a des intérêts à terres: un commerçant de Scutari d'Albanie arrivé en cette ville à l'époque de la foire, pour faire des achats et des ventes, avait apporté avec lui un groupe de 82 mille piastres environ en vieilles espèces. La circulation des anciennes monnaies étant prohibée et le groupe ne pouvant pas se changer son argent chez l'agent de l'Hôtel des Monnaies, vu la perte qui en résulterait pour lui; craignant d'ailleurs qu'on ne parvînt à savoir qu'il était porteur de vieilles espèces et qu'on ne les lui prît par force pour les lui échanger contre de la monnaie légale, il fait transporter, dans la maison d'un propriétaire musulman du pays qu'il connaissait depuis long-temps comme jouissant de la considération publique, et le prie de vouloir bien lui garder chez lui le groupe dont il s'agit. H... A... agas, telles sont les initiales du nom du personnage, regrette bientôt d'avoir accédé à une pareille accorde aussitôt sa demande et fait placer le groupe dans son harem, pour plus de sûreté. L'étranger, après les complimens d'usage, prend congé pour aller vaquer à ses affaires. La foire finie et le moment de quitter Serres venu, il va réclamer son groupe. Quel groupe? lui répondent-on. Nous ne savons rien de ce que vous dites. - Qu'on s'imagine le désespoir du confiant étranger en se voyant trahi et volé de la sorte! Aman! crie-t-il, veuillez ne point vous jouer de moi. - Point de miséricorde. - Sanglots, pleurs, rien ne vaut! L'étranger est chassé ignominieusement de la maison. — Que faire, où aller? Ne pouvant rien tirer de personne, il est sur le point de perdre la tête, il s'agit de 82 mille piastres! Il parvient à savoir que l'autorité du pays est dans les mains d'un de ses concitoyens; il y va d'un pas tremblant, et se jette à ses pieds.... Aman! Interrogé sur l'objet de son affliction, l'étranger raconte minutieusement le fait. L'autorité tranquillise et rassure le visiteur désolé. Par un stratagème ingénieusement inventé, elle parvient, le jour même, à faire apporter dans la salle du conseil le groupe extrait du harem du détenteur, celui-ci présent. Interrogé sur le dépôt confié à l'étranger qui, après avoir donné la note précise des valeurs contenues dans le groupe, reçut le fardeau précieux. Quant à H... A... agâ, il fut couvert d'opprobre. On prétend qu'un *Mazbata* a été fait en plein conseil et envoyé à Constantinople où l'on prononcera sur la peine qui devra lui être infligée. On dit, mais le pays ne nullement vous le garantir, que ce vilain personnage siégeait dans le conseil de Serrès. Cette nouvelle a produit ici la plus mauvaise impression.

On écrit de Monastir, le 28 avril, qu'outre l'envoi de deux bataillons d'infanterie à Larisse, Emin pacha a également envoyé à Okhrida et Janina deux autres bataillons de troupes régulières pour garder la ligne frontière entre Prévésa et Arta. — Il est à désirer que l'on envoie aussi quelques troupes à Salonique, car, depuis l'embarquement pour Constantinople du Andrinople des deux derniers bataillons que nous avions casernés ici, nous n'avons pas un soldat pour la garde de la ville, excepion faite, toutefois, du corps indigène de canonniers, qui se borne au service de la forteresse.

THRACE. GALLIPOLI, 5 *mai*. — Hier, on a trouvé, dans les environs, le cadavre d'un pauvre albanais vendeur de *boufa* (boisson faite avec l'extrait de millet), qui a été assassiné au moment où il partait pour rentrer dans ses foyers.

Une femme arabe a été également la victime d'un assassinat. Les meurtriers lui ont coupé les deux pieds. La victime était folle, de son vivant.

Le docteur Müller vice-consul des républiques anséatiques à Gallipoli, vient d'être nommé en même temps consul d'Autriche dans la même résidence. Il a déjà remis son *exequatur* à l'autorité locale.

Le bruit s'est répandu ici, que l'honorable Chakir bey, gouverneur de Rodosto, avait été rappelé à Constantinople.

SYRIE. DAMAS, 26 *avril*. — Halil Kiamili pacha, gouverneur-général de Damas, est attendu ici dans les premiers jours de la semaine prochaine.

A l'instant même, on m'apprend que plus de cent-cinquante Cheiks Anazé, viennent de dresser leurs tentes à six heures du Hauran dans l'intention de piller les villages de ce district. Nous espérons que Namik pacha ne souffrira pas si près du lieu de sa résidence des voisins aussi dangereux pour les habitants des campagnes.

Un accident bien déplorable est arrivé mercredi dernier. Des femmes turques allaient à la campagne pour assister à un pique-nique et à une représentation que donnait une danseuse de Damas. Vers midi, ne pouvant supporter les chaleurs du soleil, elles s'étaient groupées au pied d'un vieux mur. Dans tous les pays du monde, les curieux sont très nombreux et même pour les choses les plus insignifiantes, à Damas, cette ne laide atteint principalement les femmes. Un grand nombre d'entre elles étaient accourues pour assister à la fête, plusieurs s'étaient perchées sur le haut de la vieille bâtisse. Leur poids fit crouler le mur qui, dans sa chûte, écrasa treize femmes. Plusieurs, grièvement blessées, ont succombé le lendemain.

BULLETIN COMMERCIAL.

INTÉRIEUR.

CHANGES DE CONSTANTINOPLE.

9 MAI 1848.

Londres	110
Paris	1
Marseille	1
Vienne	436
Trieste	435
Livourne	1
Gênes	1

MACÉDOINE. SALONIQUE, 3 *mai*. — Les affaires commerciales continuent à être nulles, personne, dans les circonstances actuelles, ne voulant toucher aux cereales dont nous avons, dans l'intérieur, des dépôts importans.

Le prix de ces laines albanaises a été fixé à 250 piastres, mais ce taux que l'on trouve encore trop élevé, il ne s'est fait que des achats insignifians.

Nous manquons aussi d'acheteurs pour les peaux d'agneau qui sont offertes sans succès aux bas prix de 80 à 85 paras franc à bord la peau salée.

Le numéraire devient tous les jours plus rare, et en change il ne se fait presque rien.

AIVALI, 5 *mai*. — Notre commerce est en calme, à cause de la situation de l'Europe. La récolte d'huile, cette année, sera abondante, selon toute apparence, et nous croyons que l'on pourra faire de bonnes affaires sur ce liquide.

MOLDAVIE GALATZ, 3 *mai*. — Notre marché continue toujours dans le plus profond avilissement; le Ibrail, pourtant, il y a quelque peu d'activité et ces jours derniers on a fait:

Kilos	500	Tilas à	1 piastre
»	350	»	» 111
»	800	Lyor à	» 137
»	250	Mois prêt de	» 65 à 70

MOUVEMENT DU PORT.

BATEAUX A VAPEUR.

ARRIVÉES du 6 avril.

GALATZ. Bateau à vapeur autrichien *Vienna*, cap Kaulin, avec march. div. groups et passagers.

Noms des passagers:

MM. J. Tatsche, autr. — Johan Spath, autr. — et plusieurs ouvriers autrichiens. — Etienne Pitzipio, hellène.

SALONIQUE. Bateau à vapeur otto. *Peïki-Chevket*, cap. Izzet bey, avec march. div. groups et 190 passagers.

Du 7 mai.

SMYRNE. Bateau à vapeur autrichien, *Conte Kolowrat*, cap. G. Poiret, avec marchandises, diverses, groups et passagers.

TREBISONDE. Bateau à vapeur autr. *Austria*, cap. G. B. Bianchi, avec march. div. groups et passagers.

Du 11 mai.

GUEUMLEK. Bateau à vapeur ottomn, *Peïki Tidjaret*, capitaine Ahmet bey, avec march. div., groups et 50 passagers.

DÉPARTS du 6 mai.

MARSEILLE. Bateau à vapeur français; *Lycurgue*, cap. Depaix, avec marchand. diver., groups et passagers

Du 8 mai.

TREBISONDE. Bateau à vapeur angl *Tagus*, cap. Robert Evans, avec march. diverses groups et passagers.

Du 9 mai.

SMYRNE. Bateau à vapeur autrich. *Conte Kolowrat*, cap. G. Poiret, avec marchandises diverses, groups et passagers.

Du 11 mai.

TRIESTE. Bateau à vapeur autr., *Arciduca Ludovico*, capit. F. Gilbert, avec marchandises diverses, groups et passagers.

BATHENS DE COMMERCE.

ARRIVÉES du 6 mai.

GENES. Trois-mâts russe, *Antonore*, c. G. Milievich, en lest, adressé à M. Zino.

CHYPRE. Br. russe, *Lovandro*, c. A. Athanasiadis, chargé de caroubes, à ordre.

ODESSA. Br. franç. *Rocque*, c. P. Felicien, chargé de blé, à ordre; br. angl. *Jemina*, c. B. Davidson, chargé de blé, à ordre; br. autr. *Matilde*, c. A. Valiano, chargé de blé, à ordre.

MARIANOPOLIS. Br. russe, *Gustwo*, c. G. Vidovich, chargé de blé, adressé à M. Vanlennep.

BERDIANSKA. Br. sarde, *Catterina*, c. N. Pasturino, chargé de blé, adressé à M. Berzolese; br. russe, *Ermès*, c. J. Inglesby, chargé de blé, à ordre; trois-mâts sarde, *Ligure*, c. M. Dodero, chargé de blé, adressé à M. Dodero; br. grec, *Athémis*, c. C. Baccoyorghis, chargé de blé, adressé à M. Inglessis; br. sarde, *Speranza*, c. G. Gorsiglio, chargé de blé, adressé à M. Zino; br. sarde, *S. G. Battista*, c. P. Schiaffino, chargé de blé, à ordre; br. sarde, *Giovanni*, c. G. Caffaressa, chargé de blé, adressé à M Dodero.

TAGANROK. Br. franç. *Trois Jean Baptiste*, c. E. Stala, chargé de ravisson, adressé à M. Dodero; br. sarde, *Nuovo S. Andrea*, c. G. Cabuaro, chargé de blé, adressé à M. Berzolese; trois-mâts sarde, *Buon Consiglio*, c. G. Bava, chargé de blé, adressé à M. Delta; br. sarde, *Abace*, c. L. Pevi, chargé de blé, adressé à M. Dodero; br. sarde, *Bo zoleno*, c. B. Moriala, chargé de blé, adressé à M. Rossi.

KERTCH. Br. ion. *Cefalonia*, c. A. Valliano, chargé de blé, à ordre; br. sarde, *Secondo Narcéo*, c. G. Consiglero, chargé de blé, adressé à M. Dodero.

IBRAILA. Br. angl. *Isabella*, c. P. Tonkin, chargé de maïs, à ordre; br. autr. *Generale Eschaba*, c. Sobliceli, chargé de blé, adressé à M. Marmitsch; br. grec, *Tibi*, c. Y. Eleftériu, chargé d'orge, à ordre; br. grec, *Madonna del Carmine*, c. J. Salabas, chargé de blé, adressé à M. Vitale; br. angl. *Netta*, c. J. Milne, chargé de maïs; à ordre; br. sarde, *Giovechino*, c. G Palazze, charge de div. march. adressé à M. Berzolese.

GALATZ. Sch. angl. *Watchword*, c. W. Dunlop, chargé de maïs, à ordre.

ISMAIL. Br. grec, *Alexandros*, c. P. Calimassias, chargé de blé, adressé à M. Theodhoridhi.

Du 7 mai.

MALTE. Trois-mâts angl. *Tre Sorelle*, c. A. Gaffiero, charge de div. march. à ordre.

SYRA. Br. grec, *A. Nicolaos*, c. G. Salabas, chargé de vin, à ordre; br. grec, *Catterina*, c. A. Salabas, en lest, adressé à M. Rodocanaki.

ODESSA. Br. sarde, *Alcibiade*, c. G. Domino, charge de blé, adressé à M. Berzolese; br. angl. *Express*, c. Hodson, chargé de blé, à ordre.

BERDIANSKA. Br. angl. *P. Victoria*, c. Y. Lavmont, chargé de blé, à ordre.

TAGANROK. Br angl. *Sea Bird*, c. H Holmes, chargé de blé, adressé à M. Ralli.

ZANTE. Br. ion. *Solon*, c. M. Védé, adressé à M. Crossa.

IBRAILA. Br. angl. *William Towchel*, c. G. Smard, charge de maïs, à ordre; trois-mâts autr. *Indépendance*, c. A. Bossi, chargé de blé et laine; br. sarde, *Buona Intelligenza*, c. G. Degregori, charge de div. march. adresse à M. Berzolese.

Du 8 mai.

LONDRES. Trois-mâts angl. *Sester*, c. W. Lamplough, charge de div. march. adresse à M. Tavano.

ZANTE. Br. ion *A Dhionossios*, c. S. Divari, en lest, à ordre.

ODESSA. Br. sarde, *S. Fortunato*, c. P. Bartolotto, charge de blé, adressé à M. Dodero; br. sarde, *Prosperoso*, c. E. Schiaffino, chargé de blé, adressé à M. Berzolese; br. russe, *Patriotto*, c. S. Ivanovich, chargé de blé, à ordre; br. angl. *Verbena*, c. V. Watson, charge de blé, à ordre.

MARIANOPOLIS Trois-mâts russe, *S. Andrea*, c. S. Pitalogo, charge de blé, adressé à M. Berzolese.

KERTCH. Br. angl. *Agamemnon*, c. E Broomhead, charge de graine de lin, adressé à M. Ralli; br. angl. *Seaton*, c. W. Gibson, chargé de graine de lin.

IBRAILA. Br. grec, *A. Nicolaos*, c. P. Anghelolucca, chargé de blé, à ordre; br. grec, *Aspasia*, c. J. Marulas, charge de blé, à ordre; br. grec, *A. Nicolaos*, c. Y. Patraki, charge de blé, à ordre.

Du 9 mai.

ODESSA. Trois-mâts sued. *Mimetta*, c. P. A. Gross, charge de blé, à ordre; trois-mâts angl. *Honor*, c. F. Adams, charge blé, adressé à M. Ralli.

TAGANROK. Br. sarde, *Oriente*, c. G. Antola, chargé de blé, adressé à M. Berzolese.

DÉPARTS du 6 mai.

FALMOUTH. Br. angl. *Netta*, c. J. Milne, charge de blé; br. angl. *Isabella*, c. P. Tonkin, chargé de maïs.

MARSEILLE. Br. sarde, *Secondo Narceio*, c. G. Consiglero, charge de blé; br. sarde, *Arbace*, c. L. Pevy, charge de blé; br. sarde, *Giovechino*, c. G. Palazze, charge de div. march.; br. sarde, *Catterina*, c. M. Pastorino, chargé de blé; br. sarde, *Berzolese*, c. G. Mortala, chargé de blé; br. sarde, *Rottemberg*, c. G. B. Amaldo, charge de div. march.

MALTE. Br. sarde, *Giovanni*, c. G. Caffaressa, chargé de blé; br. sarde, *Speranza*, c. G. Gorsiglio, chargé de blé; trois-mâts sarde, *Ligure*, c. N. Dodero, chargé de blé; br. sarde, *S. G. Battista*, c. A. Schiaffino, chargé de blé; br. sarde, *Nuovo S. Andrea*, c. G. Cabrara, chargé de blé.

CORFOU. Br. grec, *Cali Tibi*, c. P. Cutulile, chargé de maïs.

IPSARA. Br. grec, *Eftihia*, c. Brazanos, en lest; br. grec, *Kimon*, c. Y. A. Monarkhidhi, en lest; br. grec, *Iraclis*, c. N. Monarkhidhi, en lest.

SYRA. Br. grec, *Evanghelistria*, c. Y. Sarjo, chargé de blé.

CHIO. Br. grec, *Alexandros*, c. P. Calimassias, chargé de blé.

CRÈTE. Br. grec, *A. Dhimitris*, c. S. Velliotis, chargé de blé.

MER-BLANCHE. Br. ion. *Cefalonia*, c. A. Valliano, chargé de blé.

ODESSA. Br. russe, *Sepelogo*, c. M. Marozza, en lest.

MARIANOPOLIS. Br. hol. *Antones*, c. A. Amogge, en lest.

GALATZ. Br. grec, *Iraclis*, c. Y. Cutzucos, en lest.

MER-NOIRE. Br. grec, *Dhio Adhelfi*, c. D. Maraki en lest; br. grec, *Catinco*, c. D. Boizagis, chargé de sel.

Du 7 mai.

MARSEILLE. Br. sarde, *Buona Intelligenza*, c. G. Degregori, chargé de div. march.

IPSARA. Br. grec, *Dhio Adhelfi*, c. J. Sacas, en lest.

Du 8 mai.

FALMOUTH Br. angl. *Sea Bird*, c. H. Holmes, chargé de blé.